

Les formes de maltraitance

La maltraitance désigne les mauvais traitements infligés à un enfant par ses parents ou des personnes qui s'occupent de lui. Elle est interdite et punie par la loi.

Maltraitance physique

Ce terme regroupe toutes les violences physiques exercées sur un enfant : coups, blessures, brûlures, empoisonnements...

Séviçes sexuels

Le viol (rapports sexuels obtenus par la force), l'inceste (rapports sexuels entre un enfant et un membre de sa famille) et les attouchements (fait de caresser sexuellement) sont des exemples de maltraitance sexuelle. Tout comme obliger des enfants à **se prostituer** ou les faire tourner dans des films **pornographiques**.

Maltraitance psychologique

C'est tout ce qui peut terroriser, humilier et donner à l'enfant l'impression d'être rejeté. La croissance et le développement de l'enfant peuvent être perturbés à cause de ces mauvais traitements.



Négligences graves

Si un enfant n'est pas nourri, soigné et protégé, ses droits en tant qu'être humain ne sont pas respectés. Ces négligences sont de la maltraitance.



Si tu es en danger, tu peux en parler à un enseignant, à tes parents ou à un gendarme.

Si tu ne veux pas te confier à ces personnes, appelle Allô Enfance en danger, au 119 (appel gratuit d'un téléphone fixe ou portable, 7 j/7, 24 h/24, le numéro n'apparaît pas sur la facture).

Les personnes qui prendront ton appel te donneront des conseils.

À RETENIR

❶ La maltraitance désigne les mauvais traitements infligés à un enfant par ses parents ou des personnes qui s'occupent de lui. Elle est interdite et punie par la loi.

❷ Il y a plusieurs types de maltraitance :

physique, sexuelle, psychologique, et les actes de négligence.

❸ Quand un enfant est maltraité, il doit en parler. Il peut notamment téléphoner au 119 : c'est le numéro (gratuit) d'Allô Enfance en danger.

Séviçes : violences.
Se prostituer : avoir des relations sexuelles contre de l'argent.
Pornographique : qui représente la sexualité de façon vulgaire.